

LA FIBRE CHEZ VOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 28 décembre 2020



11 000 FOYERS ÉLIGIBLES À LA FIBRE EN HAUTE-VIENNE SUR LE RÉSEAU PUBLIC !

Depuis ce lundi 28 décembre, 1248 nouveaux foyers haut-viennois peuvent s'abonner à la fibre auprès d'un fournisseur d'accès internet partenaire, sur le réseau public de fibre optique DORSAL. Le 4 janvier, 1314 nouvelles lignes ouvriront à Bellac et Peyrat-de-Bellac. Ce réseau construit par DORSAL, exploité et commercialisé par Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) est réalisé grâce à la mobilisation de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Haute-Vienne et des intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union Européenne.

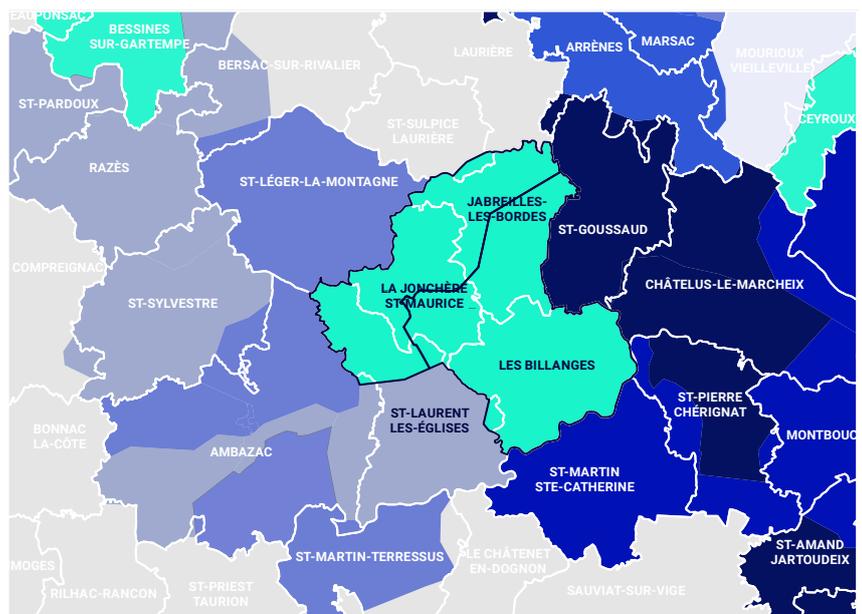
LES SECTEURS CONCERNÉS

Les deux premiers secteurs ouverts à la commercialisation depuis ce lundi 28 décembre sont situés sur les communes de :

- **Jabreilles-les Bordes** (commune entière)
- **Les Billanges** (commune entière)
- **La Jonchère Saint-Maurice** (commune entière)
- **Saint-Laurent-les-Eglises** (pointe nord est)

1248 lignes optiques ont été créées par DORSAL, soit autant de foyers ou locaux d'activités raccordables à la fibre.

** Le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes ! Une même commune peut ainsi être traversée par plusieurs plaques qui ne seront pas déployées ou commercialisées en même temps.*

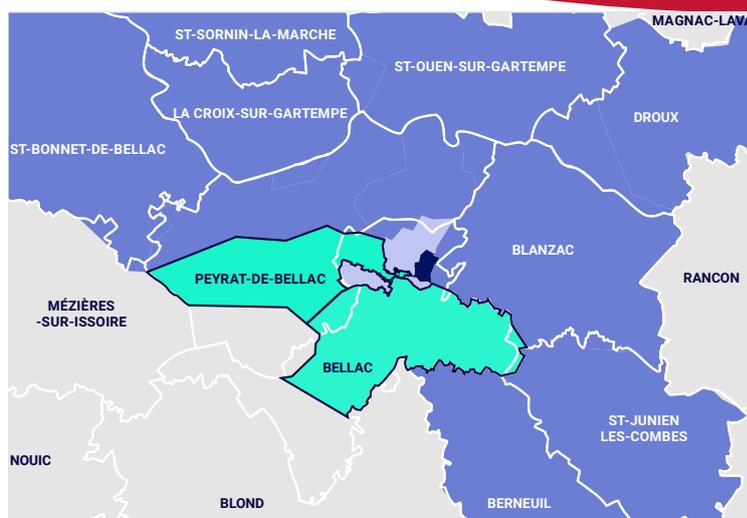


	OUVERTURE LE 28 DÉCEMBRE 2020		2022
	OUVERT		2023
	1er TRIMESTRE 2021		2024
	4e TRIMESTRE 2021		2025
			ZONE DE DÉPLOIEMENT PRIVÉ

Deux plaques complémentaires ouvriront le 4 janvier 2021. Elles permettront de raccorder les habitants de :

- **Peyrat-de-Bellac (secteur sud-est)**
- **Bellac (centre et secteur est)**. A noter que le reste de Bellac se situe dans une zone de déploiement privé.

Au total, début janvier 2021, 10 890 lignes optiques auront ainsi été livrées par DORSAL en Haute-Vienne, soit autant de foyers ou locaux d'activités raccordables à la fibre !



LE RACCORDEMENT FINAL

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement à la fibre du foyer ou du local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, à 150 m maximum, jusqu'à l'intérieur du logement ou du local. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par NATHD ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre déjà en place quand il existe. S'il n'existe pas ou si ce passage n'est pas identifié, une solution est proposée par le technicien de raccordement.

RACCORDEMENT GRATUIT

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, **l'installation de la fibre chez le particulier n'est pas facturée**. L'abonné ne paie que son abonnement. Attention, certains opérateurs facturent des frais d'accès au service, qui ne sont pas des frais de raccordement.



LA SUITE DU DÉPLOIEMENT EN HAUTE-VIENNE

En Haute-Vienne, d'ici 2022, **50 000 foyers ou locaux d'activité** seront raccordables à la fibre sur le réseau public DORSAL. Cet **investissement public de 66 millions d'euros HT** est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne. Un volontarisme nécessaire pour lutter contre la fracture numérique et renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires.

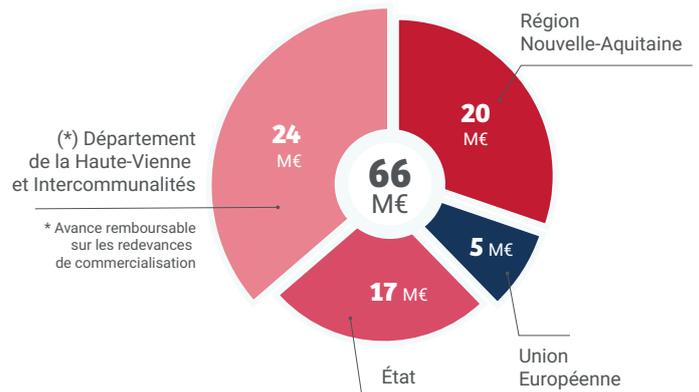
Sur le reste du territoire (Zones AMII et AMEL*), l'opérateur privé Orange s'est engagé à déployer 68 000 lignes de fibre optique d'ici 2024.

* Appels lancés par l'État dans le cadre du programme national très haut débit.

AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement.

AMEL : Appel à Manifestation d'Engagements Locaux

UN INVESTISSEMENT PUBLIC DE 66 MILLIONS D'EUROS



QUI FAIT QUOI ?



- Assure le montage financier du projet fibre à la maison en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, et détermine le calendrier des déploiements, en lien avec ses collectivités membres
- Conçoit et construit le réseau jusqu'en limite de propriété privée, via ses entreprises travaux, puis le livre à NATHD.



(DÉLÉGATAIRE DE DORSAL)

- Assure, pour le compte des collectivités, l'exploitation et la commercialisation du réseau public auprès des opérateurs fournisseurs d'accès Internet
- Assure les opérations de maintenance et d'entretien du réseau construit par DORSAL

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET

- Proposent aux habitants des offres «fibre» d'accès à internet (entreprises, professionnels, collectivités, particuliers)
- Louent les infrastructures du réseau public fibre construit par DORSAL, commercialisé par NATHD pour fournir ce service

L'opérateur est le seul interlocuteur de l'abonné pour son raccordement et en cas de panne !

NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST.

Cette société publique locale a été créée en 2015, à l'initiative du Conseil Régional. Alors que les syndicats mixtes adhérents, dont DORSAL, construisent l'infrastructure, NATHD en assure la commercialisation et l'exploitation.

La mutualisation à l'échelle régionale permet de baisser les coûts d'exploitation du réseau, mais aussi d'apparaître plus fort vis à vis des opérateurs, grâce à un volume de prises à commercialiser important : + de 700 000 prises sur 7 départements !

Autre intérêt : le modèle économique, qui permet **des retours sur investissements rapides pour les territoires adhérents**. Grâce aux loyers payés par les fournisseurs d'accès pour utiliser le réseau, NATHD perçoit des recettes qu'elle reverse à ses actionnaires, dont DORSAL. Ces revenus permettent de financer la suite des déploiements, de rembourser les emprunts et d'imaginer progressivement de nouveaux services (éducation, santé, prise en charge de l'autonomie...).



NATHD commercialise les réseaux publics de fibre optique de 7 Départements, dont la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, où le réseau est construit par DORSAL.

LES AVANTAGES DE LA FIBRE

Avec la fibre optique, les débits sont bien plus performants que l'ADSL (jusqu'à 1 Gbit/s). De quoi accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations, grâce à une technologie 100% prête pour le futur.

- Navigation Internet fluide
- TV HD / 3D sur 1 ou plusieurs postes
- Bouquet de chaînes

- Contrôle du direct
- Vidéo à la demande (VOD)
- Jeux en ligne
- Échanges de vidéo, photos...
- Téléphonie sur Internet illimitée vers fixe et mobile / différents pays
- Services publics en ligne

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE ET
CONNAÎTRE LE CALENDRIER
DE DÉPLOIEMENT SUR WWW.NATHD.FR



Exploite et commercialise le réseau construit par DORSAL

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

www.nathd.fr

CONTACTS PRESSE

Florence Santucci-Crossard, NATHD 06 29 75 20 10 - crossard@nathd.fr

Céline Cherpin, DORSAL 06 67 30 51 92 - communication@dorsal.fr

Avec le
soutien de



Plan France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE

